



Immigration IRAN -> FRANCE

Par **Argelyque**, le **17/02/2024** à **20:22**

Bonjour, mon ami Iranien souhaite immigrer en France. Il n'a pas le niveau bac ni compétences particulières pour être embauché par une entreprise française (du moins c'est ce que j'ai compris). Il ne parle pas le français, mais souhaite l'apprendre et il maîtrise très bien l'anglais. Actuellement, il travaille en Iran dans un pôle communication (il fait du montage vidéo, entre autre), et il possède un bien immobilier qu'il pourrait revendre en quittant le pays. J'ai vu qu' il y avait un visa auto-entrepreneur en France mais difficile de comprendre si c'est possible dans son cas, et comment procéder...
Pouvez-vous m'aider ?

Par **youris**, le **17/02/2024** à **20:41**

bonjour,

votre ami doit se rendre dans un consulat de France pour connaître les conditions d'immigration en France.

mais si votre ami ne dispose d'aucun diplôme, ni métiers en tension en France et qu'il ne maîtrise pas la lanfue française, il lui sera difficile d'obtenir une visa long séjour, un des principes, c'est qu'il ne soit pas à la charge de la France sur le sol français.

salutations